

Alain Ribolleda honoré par la médaille de Val de Gers

Maire honoraire, il continue à s'investir pour sa commune



Alain Ribolleda honoré par la médaille de Val de Gers

Maire du village durant 37 ans, Alain Ribolleda ayant souhaité passer le relais, c'est donc en tant que maire honoraire qu'il avait été invité à la cérémonie des vœux de Val de Gers. Si les habitants sont unanimes à saluer son investissement durant ses six mandats qui ont fait passer Durban du statut de petit village anonyme à celui de destination touristique recommandée par les Offices de Tourisme, la reconnaissance qu'il mérite va bien au-delà.

Aussi la Communauté de Communes a tenu à lui remettre publiquement la médaille de Val de Gers, un très beau trophée loin d'être usurpé. A la tête d'une équipe, plusieurs fois renouvelée et qui mérite aussi sa part de gratitude, Alain Ribolleda a su lancer des projets parfois insolites que certains ont peut-être pu juger un peu fous, alors qu'ils étaient, au contraire, bien réfléchis en se donnant les moyens de les mener de bout en bout sans pour autant augmenter la contribution financière des habitants. Ces programmes n'avaient d'autre but que de mettre en valeur son village en exploitant tous les créneaux, pas forcément évidents à reconnaître pour tout le monde, si ce n'est qu'il jouit d'un site exceptionnel et cela avec un profond respect de l'environnement. Le point d'orgue est et restera longtemps la reconstruction du moulin à vent, véritable phare qui attire les amateurs de curiosités authentiques car non seulement ce moulin est fonctionnel mais accompagné de son four à pain, il retrace toute la filière du blé au ... pain et donne lieu à de nombreuses animations

.Donc, ce n'est pas par hasard si, dans le cadre du projet PNR, le Président du Conseil Economique et Social est venu se rendre compte, en juin 2022, de l'attrait que constitue cette structure pour le volet patrimonial et culturel du futur parc, donc un atout supplémentaire pour valider l'intérêt d'un tel parc. Cela valait bien une médaille !